

Père François Zannini

S'unir pour s'aimer

avec Jésus pour guide



Editions du Parvis
1648 Hauteville/Suisse

OUVRAGES DU PÈRE FRANÇOIS ZANNINI:

Aux Editions du Parvis:

- Fleurs d'espérance pour brebis perdues, 2004
- Sa vérité me rend libre, 2005
- Le pardon, mode d'emploi, 2006
- Faire de sa vie une prière, 2006
- Balises de sagesse pour jeunes en détresse, 2007
- Des étoiles pour tes nuits, 2009
- Le bonheur est dans ton cœur, 2009
- Si tu aimes, dis la vérité!, 2009

Aux Editions L'Icône de Marie:

- Message d'amour de l'Eglise, 2001

© Octobre 2010

Editions du Parvis
Route de l'Eglise 71
1648 Hauteville/Suisse

Tél. 0041 (0)26 915 93 93 Fax 0041 (0)26 915 93 99

www.parvis.ch librairie@parvis.ch

Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés

Imprimé en Pologne

ISBN 978-288022-308-3

Je dédie ce livre à mes deux sœurs Marie-Agnès et Lydie et à tous les foyers que j'ai connus sans qui bien des pages de ce livre n'auraient jamais été écrites. Un grand merci à leur expérience qui m'a été précieuse pour mieux réfléchir à ce sacrement de vie digne d'être compris pour être mieux aimé et vécu dans la plénitude de l'amour.

Introduction

S'unir pour s'aimer

De nos jours, bien des hommes et des femmes sont capables de prendre de grands risques pour faire ce qu'ils aiment, ce qui les passionne. Mais le plus grand risque que l'homme n'ose pas prendre: c'est d'**aimer**. En effet, réussir sa vie professionnelle relève de nos compétences intellectuelles et manuelles, mais réussir son mariage, sa vie conjugale et familiale, revient à deux êtres qui s'aiment et qui doivent, au nom de cet amour, conjuguer toute une vie avec ses joies et ses peines pour tenir ensemble et atteindre le sommet au soir de leur vie.

Prendre le risque de découvrir le **mystère** d'un être toute une vie est le propre de l'amour et, sans ce risque, l'amour n'existe pas. Même Dieu a pris ce risque de nous donner une **liberté**: cette faculté de choisir, qui pourrait se retourner contre lui et le refuser, le nier comme Dieu et même le combattre.

Aimer l'homme: c'est lui **offrir un amour** dans la **liberté** et **éduquer cette liberté** à choisir constamment la **perfection** de l'amour. Voilà l'amour de Dieu pour sa créature humaine et il attend que les époux s'aiment dans le **respect** de leur liberté échangée et donnée comme lui aime son Eglise dans le respect de la liberté de ses membres.

Le mariage est donc l'union d'un homme et d'une femme qui décident de faire route ensemble parce qu'ils s'aiment, mais aussi et surtout **pour s'aimer**. Ils auront à découvrir deux caractères différents, deux manières de penser différentes, deux approches d'aimer différentes, mais c'est dans la complémentarité et le partage de ces différences qu'ils découvriront la richesse et la grandeur de l'amour humain.

Comme le titre l'indique, *s'unir pour s'aimer avec Jésus pour guide* nous rappelle d'une part que la cérémonie du mariage chrétien n'est pas une fin en soi mais un nouveau départ dans notre vie et d'autre part que notre union repose sur un amour fidèle et indissoluble qu'il faudra renouveler chaque jour avec l'aide du Christ, notre guide, nous montrant sans cesse le sommet de notre amour. Ce sommet doit être atteint dans la joie, le courage et la sérénité du grimpeur qui n'est heureux qu'une fois la cime atteinte et le regard comblé des merveilles qui l'entourent

faisant le ravissement de ses yeux et le bonheur de son âme. La montagne comme la vie matrimoniale a ses risques, ses surprises, ses revers. C'est pourquoi, en cordée, nous apprenons très vite que nous sommes tous solidaires d'un ou plusieurs membres. Alors nous nous devons impérativement de tout faire pour sauver la vie de celui qui chute ou dévisse le long de la paroi. Nous ne pouvons pas monter sans attendre l'autre. Dans le mariage, on ne fait jamais seul la course, on est uni à un être et, avec lui, il nous faut gravir ensemble la pente, allant au rythme du conjoint.

Réussir une vie conjugale et parentale suppose une connaissance profonde du mariage humain et chrétien et une réflexion soutenue sur les trois dimensions de l'amour qui touche à l'esprit, au cœur et au corps des êtres humains. L'homme forme un tout et, dans le mariage, il aime avec tout son être: son esprit qui pense à la vérité de l'amour, son cœur qui aime dans la gratuité et l'oblation de l'amour et son corps qui scelle et confirme dans une union pour la vie et la fidélité à l'alliance, cette sagesse et cette oblation de l'amour, voulues par Dieu dans le mariage chrétien.

En effet, dans ma vie de prêtre et de pasteur, j'ai eu l'occasion de préparer bien des jeunes au mariage chrétien et de rencontrer bien des couples en fin de vie. Et je suis profondément étonné de voir avec quelle légèreté certains jeunes se préparent à se donner leur vie, oubliant les valeurs fondamentales du mariage et méprisant profondément la connaissance du conjoint qu'ils estiment de part et d'autre bien connaître ou connaître suffisamment. Quand on écoute la vie de couples blessés par un amour mal vécu, on comprend qu'ils ont ignoré bien des vérités de l'amour et oublié la complémentarité et la liberté de l'amour humain et chrétien. Et pourtant ils ont décidé de donner leur vie à un être humain, et non pas la lui prêter comme font beaucoup de jeunes actuellement. Ce qui aboutit fatalement à des ruptures et des divorces.

C'est pourquoi il est primordial de comprendre ce qu'est le mariage chrétien, d'en percevoir sa nature, son évolution dans l'histoire, sa réalité dans le plan divin, sa préparation chrétienne, les trois manières de le réussir, ses propriétés, son fondement, les effets du sacrement, les devoirs des époux, les lois canoniques de ce sacrement, les causes de l'échec matrimonial actuel, la consommation de cet échec, les conditions requises pour un mariage chrétien, les modalités du mariage à l'église, la sanctification des époux dans le mariage chrétien et la conclusion sera de montrer aux lecteurs que le mariage est l'ascension de deux êtres vers le Sommet divin, ayant pour guide le Christ. Et quand le couple a choisi un tel guide et applique ses consignes, il ne peut qu'être heureux parce qu'il vit dans l'idéal de l'amour vrai et gratuit qui sublime toute vie et lui donne sa raison d'être.

Chapitre 1

La nature du mariage chrétien dans l'humanité

Le mariage vient du terme latin *matrimonium*, *matris munus*, c'est-à-dire office ou charge de la mère; une alliance, un contrat par lequel l'homme et la femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants. Le mariage existait avant Jésus-Christ non pas comme sacrement, mais comme contrat ou engagement naturel ou civil, le plus souvent accompagné de rites religieux.

L'origine du mariage remonte à Adam qui, réveillé de son sommeil mystérieux et contemplant Eve, sa nouvelle compagne, s'écriera: **«Voici l'os de mes os et la chair de ma chair. Celle-ci sera appelée femme car elle fut tirée de l'homme, celle-ci.»** (Gn 2,23) Puis la Bible nous révèle que **«l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront une seule chair.»** (Gn 2,24) Dès lors le mariage existe naturellement et il s'appelle aussi **union conjugale**: ce qui signifie que le mari et son épouse chemineront sous un joug commun qu'ils porteront ensemble. On verra apparaître également le mot **noces** du latin *nuptiae nubere*, qui veut dire couvrir d'un voile en souvenir du voile que porte la mariée.

Ce n'est qu'à l'arrivée du Christ que cette alliance humaine sera élevée entre baptisés par le Christ à la dignité de sacrement. Mais n'oublions pas que ce sacrement du mariage préfigure les noces éternelles du Seigneur avec son Eglise. Et saint Paul nous les rappelle quand il écrit: **«Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise: il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne, car il voulait se la présenter à lui-même toute resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel, mais sainte et immaculée.»** (Eph 5,25-27)

Avant d'entrer dans l'Écriture Sainte pour connaître comment le mariage devint un sacrement, étudions brièvement l'évolution du mariage dans l'histoire humaine et voyons comment il est perçu de nos jours dans le cœur humain.

Chapitre 2

Un bref historique du mariage

Le mariage a été considéré depuis l'origine de l'humanité comme un acte religieux. Ce fut un contrat passé entre un homme et une femme en vue de moraliser l'union sexuelle et d'éviter les abus de promiscuité tout en contrôlant l'instinct sexuel de l'homme.

Toutes les religions ont conféré à cette cérémonie des rites destinés à célébrer le caractère propre de l'union physiologique, affective et sociale entre deux êtres humains de sexe différent. En France, le mariage religieux a toujours existé et, avant la Révolution, il n'y avait que ce mariage qui scellait l'officialité de l'union des époux. Mais après la Révolution, le mariage civil apparut et a lieu distinctement à la mairie. Depuis cette date, il est impératif de se marier d'abord à la mairie avant de passer à l'église. C'est un décret de la Constitution civile de 1792. Il est considéré par la Législation française comme un acte purement civil. Mais si nous revenons à l'évolution du mariage au cours de l'histoire, nous verrons qu'il est passé par différentes phases pour trouver sa forme actuelle Etat - Eglise.

1) L'histoire du mariage religieux

- Le mariage a Dieu pour Auteur car Dieu créa l'homme et la femme. Il les bénit et leur dit: **«Soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la terre et soumettez-la.»** (Gn 2,28) Et quand la femme fut créée, l'homme s'écria: **«Voici l'os de mes os, la chair de ma chair.»** (Gn 2,23) **«Et voilà pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.»** (Gn 2,24) Ainsi Dieu Créateur du couple humain est l'Auteur de la famille et conséquemment du mariage qui la constitue.

- De la Création en l'an 1800 av. JC, le mariage fut essentiellement tribal et la polygamie exista pour assurer une descendance au chef de la tribu. Le mariage avait pour but de sceller des unions légitimes dans la tribu et d'éviter des unions libres et une dégénérescence de la race humaine par inceste ou consanguinité.

• *Vers l'an 1800 av. JC, Hammourabi*, prince de la première dynastie de Babylone fit un code établissant le rôle de l'épouse en fonction des besoins du mari. Il créa la loi du Talion, mit en place des lois concernant le mariage, l'adultère, la répudiation de l'épouse ou la séparation des époux, mais il punit les auteurs d'inceste par le bannissement.

• *Dans la religion juive*, les Patriarches tels qu'Abraham, Jacob et bien d'autres pouvaient être polygames pour assurer une descendance à leur famille. Abraham s'unit à Agar la servante de Sara pour avoir un fils: Ismaël qui sera le fils de la servante, tandis qu'Isaac, fils de Sara, sera le fils de la promesse et véritable héritier d'Abraham. Plus tard, selon la Loi Mosaïque, on établira la loi du Lévirat selon laquelle la veuve devra épouser le frère de son mari pour avoir une descendance si elle n'a pas eu d'enfant de son premier mari. Toujours dans la Loi Mosaïque, le divorce avec un acte de répudiation sera permis. Mais Jésus dira aux pharisiens: *«C'est en raison de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais à l'origine, il n'en fut pas ainsi; or je vous le dis: quiconque répudie sa femme pas pour prostitution, et en épouse une autre, commet un adultère.»* (Mt 19,8-9) Le mariage selon Dieu est un acte sacré qui scelle une alliance indissoluble devant Dieu et les hommes. D'ailleurs Dieu est fidèle et il se révélera à Osée lui demandant d'épouser une prostituée comme Lui Dieu épouse son peuple infidèle et fait avec lui une alliance sainte pour l'inviter à lui demeurer fidèle et à ne pas aller adorer les faux dieux. Dieu épouse son peuple, l'humanité comme Jésus, son Fils, épouse l'Eglise, son Corps mystique, et se livre pour elle dans l'amour de la croix.

• *Chez les Romains* depuis 445 av. JC, les mariages entre plébéiens et patriciens sont autorisés. Ce fut la Lex Canuleia attribuée à Canuleius, un tribun de la Plèbe qui la fit voter. Elle comprenait trois formes traditionnelles:

- **La confarreatio**, c'est-à-dire le partage du gâteau d'épeautre entre les époux en présence du flamendialis (le prêtre de Jupiter) et le Grand Pontife prononçant les paroles mystérieuses. Le divorce existait également en pratiquant la cérémonie inverse: la **diffaration** ou rejet du conjoint. Le divorce n'était que l'apanage des hommes.
- **La coemptio** (achat) et **venditio** (vente) fictifs entre les époux par simple échange d'une menue pièce de monnaie.
- **L'usus** est le mariage conclu après une cohabitation d'un an avec consentement préalable des parents.

Le mariage romain est en fait un contrat avec un consensus passé entre mari et femme. Ce contrat se fait au cours d'une cérémonie religieuse. Au fil des siècles, les solennités nuptiales ne servent qu'à acquérir

un droit ou la mainmise sur la femme appelée le **manus**. Mais le mariage pouvait être fait sans fête religieuse, discrètement, et il était perçu comme valide et régulier.

Le mariage romain est donc un **acte délibéré, voulu et accepté** entre un homme et une femme sans obligation de publicité, mais avec le devoir pour les époux de respecter les normes civiles qui s'en suivaient.

La femme était traitée comme une **éternelle mineure**. Elle passait de la domination du père à celle du mari. Cependant comme mère de famille, elle était honorée comme **gardienne du foyer** et avait une certaine influence sur les décisions familiales.

- *Au début du Christianisme*, le mariage est très marqué par les intérêts claniques ou familiaux. Chez les juifs, les fiançailles assez précoces, 14 ans pour les filles, 20 ans pour les garçons, étaient un engagement des fiancés à se marier avant de vivre ensemble et de consommer l'union. Jésus utilise le mariage comme un signe de l'amour entre Dieu et les hommes (la parabole des dix vierges - Mt 25,1-15). A Cana, il cautionne et bénit le mariage humain par sa présence (Jn 2,1-11). Mais il ne donne aucune manière de célébrer l'union. Jésus rappellera aux hommes le **sens** de l'unité et le **refus** du divorce. «*Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas.*» (Mt 19,6) Jésus rappelle également la nécessité de la fidélité pour la pérennité du mariage. «*Si quelqu'un renvoie sa femme sauf cas d'union illégitime, pour en épouser une autre, il est adultère.*» (Mt 19,9) Même si les premiers chrétiens désiraient un prêtre pour bénir leur union, la présence du prêtre n'officialisait pas le sacrement, mais les époux n'étaient unis que par leur seul désir ou l'expression publique de leur volonté.

- *Après Constantin*, la Loi romaine évolue et c'est en 590 ap. JC que le Code Justinien pose les règles du Droit civil romain. Le cap est franchi. Le mariage se fonde sur le **consentement réciproque** des époux donné en présence de deux témoins. Mais la **liberté** est encore **assez relative**, car le mariage reste une **affaire** de familles arrangée par le père en vue de **perpétuer** un patrimoine ou une dynastie. Le **divorce** avait cours également chez les Romains malgré l'enseignement évangélique et la nature sacrée du lien matrimonial indissoluble.

Pour éviter qu'on résilie un mariage en remettant en cause la validité du consentement émis par l'un ou l'autre des époux, l'Eglise décréta que tout mariage se ferait en public devant témoins et une communauté chrétienne. Ceci résolvait le problème de la preuve du mariage.

- *Ce n'est qu'en 535 au Concile d'Arles* que la validité du mariage fut liée à une dot offerte et à des noces publiques. Et il faudra attendre 1449

au Concile de Lyon pour avoir une déclaration officielle stipulant que tout mariage devait se faire encadrer par une messe avec une bénédiction des époux par un prêtre. Malgré ces décisions ecclésiastiques, le Moyen-Âge connaîtra encore la polygamie, la répudiation de la femme, le rapt de la fiancée; pratiques indignes du Christianisme. L'Eglise, par une déclaration officielle, mettra fin à ses pratiques déshonorantes. C'est Napoléon qui, dans son Code civil, mettra un terme définitif à ces coutumes désormais punissables par la Loi civile.

- *Le pape Alexandre III (1159-1181)* décrètera que le mariage chrétien existe par **consentement mutuel**. Ceci entraîna la disparition de la pratique qui voulait qu'on achète la fiancée pour se marier avec elle. Comme ce consentement pouvait se faire sans témoins, il engendrera bien des unions clandestines néanmoins valides.

- *En 1545-63, le Concile de Trente* luttant contre la Réforme va lier la validité du mariage à plusieurs clauses à remplir. La première est la **présence** d'un prêtre avec deux ou trois témoins; la deuxième est la **publication préalable** des bans pour faire connaître la promesse de mariage et la troisième est l'**inscription** dans un registre matrimonial de l'existence de la cérémonie. Toute contrainte d'un seigneur ou d'un magistrat sera interdite et le mariage s'inscrit dans les **sacrements catholiques**. De ce fait, il s'en trouve normalisé, codifié, présentant à tous une unité et une plus grande clarté.

- *En 1789, la Révolution française* met l'homme et la femme sur un pied d'égalité absolue conférant à chacun les mêmes droits et rappelle aux époux qu'ils ont les mêmes droits et mêmes devoirs imposés par leur engagement matrimonial. Le mariage d'amour existait avant le XX^e siècle, mais il était assez rare. Après la deuxième guerre mondiale en 1945, tout couple se mariait par amour et inscrivait leur union dans des valeurs éternelles de fidélité et d'unité propre au mariage humain et chrétien.

Jusqu'au Concile Vatican II, l'Eglise catholique s'appuyait sur la tradition apostolique et patristique voyant dans le mariage la **fin procréatrice** et son corollaire l'**éducation chrétienne** des enfants. Mais après le Concile, on verra dans le mariage une autre fin: celle de l'**amour** et du **bonheur** des époux. Et c'est dans ce bonheur provenant de cet amour que la vie pourra naître. *«Le mariage cependant n'est pas institué en vue de la seule procréation. Mais c'est le caractère même de l'alliance indissoluble qu'il établit entre les personnes, comme le bien des enfants, qui requiert que l'amour mutuel des époux s'exprime lui aussi dans sa rectitude, progresse et s'épanouisse. C'est pourquoi, même s'il n'y pas d'enfant, le mariage comme*

communauté et communion de toute la vie, demeure et il garde sa valeur et son indissolubilité.» (Concile Vatican II Gaudium et Spes 50 § 3)

2) Evolution du mariage dans les mœurs modernes

- *En mai 1968*, la société a connu un bouleversement de ses valeurs traditionnelles. Celles-ci furent en partie exclues de la vie conjugale, familiale et sociale de bien des hommes. Le mariage est assez contesté et la famille reposait jadis bien souvent sur des calculs mesquins d'héritage ou de compromis de dynastie. Mais de nos jours, on vit exclusivement sur des sentiments, des émotions et la recherche d'un bonheur faits de plaisirs accumulés et non d'un don de soi dans une liberté donnée. Il est évident que le mariage chrétien, demandant plus que du sentiment, mais une volonté libre engagée dans un don de soi permanent et un respect de la parole donnée dans la fidélité et le risque de l'amour, ne se retrouve pas dans l'union libre, la cohabitation des jeunes, le pacs, les familles monoparentales et le divorce avec sa palette de familles recomposées. L'institution du mariage est ébranlée et discréditée, mais elle demeure encore et pour toujours la seule réalité possible d'une vie heureuse bâtie sur un amour mutuel et authentique.

- *Le mariage civil* depuis la Révolution française a permis à des époux de se marier sans passer par l'Eglise. Mais ce mariage civil est aussi une institution. Il réintroduit l'amour du couple dans l'univers public. Notre couple ne s'arrête pas à nous seuls, mais il intéresse toute la société. On se marie pour fonder une famille qui jouera son rôle dans la société. Chaque famille, et la vie qu'elle connaît, donne un sens à son environnement social et construit la société en bien ou en mal.

Notre histoire fait partie de notre intimité, mais la finalité du couple est d'avoir des enfants, fin du mariage religieux comme civil, et cette famille compose et se fonde pour sa part dans la société moderne. Toute la société repose d'une part, sur le **couple** qui, par sa **fidélité**, est une pierre vivante de l'édifice social, puis, d'autre part, sur les **enfants** de ce couple qui pérennisent la société. Se marier en refusant la famille est condamner la communauté sociale à mourir parce que c'est vivre en couple exclusivement pour soi en refusant la maternité et la paternité qui sont le prolongement de l'amour conjugal au service de la vie et de l'humanité en marche.

Un autre mérite du mariage civil est d'engager le couple dans un **partage complet des biens** où chacun donne sa part pour l'unité financière et matérielle de la famille. On n'épouse pas quelqu'un par intérêt ou pour profiter de son compte bancaire ou de sa fortune familiale. Néanmoins le mariage civil a aussi copié le mariage religieux. En effet à

la mairie, le mariage civil est une cérémonie publique et tout le monde peut y assister. C'est un engagement social se déroulant devant la famille et en présence du maire ou d'un de ses adjoints représentant l'Etat. Et le couple s'engage publiquement à sa responsabilité parentale pour la famille à venir. Ils se doivent d'éduquer leurs enfants et de les aider jusqu'à leur propre autonomie.

Le mariage civil engage les époux aux mêmes devoirs que ceux exigés par l'Eglise, à savoir: le **devoir de fidélité conjugale** indispensable à la stabilité conjugale, familiale voire sociale; le **devoir d'assistance mutuelle** durant toute la vie et le **devoir de vivre ensemble** sous le même toit. Mais quand l'un des époux pour des motifs graves perturbe la vie conjugale et familiale, le conjoint peut pour sa sécurité et celle des enfants vivre ailleurs. Cependant il faut préciser que le mariage civil ne remplace pas le religieux et que, pour l'Eglise, deux baptisés ne sont mariés devant Dieu que s'ils ont reçu le sacrement à l'Eglise et en présence d'un ministre ordonné: diacre ou prêtre. *«C'est pourquoi, entre baptisés, il ne peut exister de contrat matrimonial valide qui ne soit, par le fait même, un sacrement.»* (Can 1055 § 2)

Cependant il faut savoir que deux non-baptisés qui se marient à la mairie uniquement puisqu'ils ne peuvent pas recevoir le sacrement à l'Eglise, sont mariés également selon le droit naturel devant Dieu. C'est ce que nous dit un expert du mariage chrétien, le Père Noël Barbara: *«Remarquons tout d'abord qu'il n'existe pas et ne saurait exister, en aucun cas, de mariage civil. De par son institution même, le mariage est toujours un acte religieux. Lorsqu'il est célébré par deux non-baptisés libres, l'Etat, qui a le droit de légiférer à leur sujet, ne peut que constater ce mariage et l'enregistrer sur son état civil, sans lui changer son caractère religieux. C'est alors, non pas un mariage civil, mais un mariage naturel, c'est-à-dire un contrat religieux institué par Dieu.»* (p. 53-54, Catéchèse catholique du mariage, Père Noël Barbara, 2003, Ed. Forts dans la foi) Et en cas de divorce, ils ne pourront pas épouser un chrétien ou une chrétienne sans recevoir au préalable de l'Eglise catholique une autorisation stipulant la nullité de leur mariage civil mais effectué selon le droit naturel, qui est un vrai mariage devant Dieu. Par contre, deux baptisés mariés seulement à la mairie, mais non à l'église peuvent divorcer et se marier une seconde fois à la mairie et à l'église, parce que leur premier mariage à la mairie n'a aucune valeur devant Dieu puisqu'ils étaient baptisés et auraient dû passer à l'église pour être mariés religieusement. En fait, comme le dit le Père Noël Barbara: *«Les unions purement civiles contractées soit par des baptisés, qui n'entendent pas se marier religieusement, soit par des personnes, baptisées ou non, déjà engagées dans un mariage valide, soit par ceux qui refusent formellement un consentement marital*

vrai, sont non pas des mariages civils, mais des concubinages officiellement couverts par une loi impie.» (p. 54, Catéchèse catholique du mariage, 2003, Ed. Forts dans la foi)

De nos jours, bien des jeunes se marient à la mairie seulement sans passer par l'église, parce que baptisés, ils ne croient plus en Dieu et refusent un mariage religieux. Cependant bien des jeunes croyants, mais non pratiquants, se marient à la mairie et à l'église, car ils ne peuvent pas concevoir un engagement matrimonial pour la vie sans échanger leur consentement devant Dieu et devant les hommes.

Après ce bref tableau historique du mariage, entrons maintenant dans l'Écriture Sainte et nous verrons que la parole de Dieu s'ouvre sur la Création de l'homme et de la femme à l'image et à la ressemblance de Dieu et s'achève sur la vision des «noces de l'Agneau.» (Ap 19, 7,9) Ainsi le mariage dans le plan divin se veut être une **alliance** entre un homme et une femme, comme il sera toujours une **union éternelle** entre Dieu et l'homme, sa créature bien-aimée.

Table des matières

Introduction: S'unir pour s'aimer	7
Chapitre 1: La nature du mariage chrétien dans l'humanité	9
Chapitre 2: Un bref historique du mariage.....	10
1) L'histoire du mariage religieux.....	10
2) Evolution du mariage dans les mœurs modernes	14
Chapitre 3: Le mariage dans le plan divin.....	17
Le mariage dans l'ordre de la Création	17
Le mariage sous le régime du péché	18
Le mariage sous la sagesse de la Loi	18
Le mariage institué par le Christ	19
Le mariage sublimé dans la virginité	20
Chapitre 4: La préparation chrétienne du mariage	22
1) La première condition est de <i>savoir être des fiancés chrétiens</i> ..	22
2) La seconde condition est de <i>refuser toute cohabitation</i> <i>prénuptiale</i>	24
3) La troisième condition est d' <i>éviter les dangers</i> <i>de la précipitation et les fausses raisons</i>	27
4) La quatrième condition est de <i>savoir attendre pour mesurer</i> <i>la qualité et la certitude de notre amour</i>	30
Chapitre 5: La réussite du mariage chrétien.....	32
La première unité est celle des CORPS	33
La seconde unité est celle des CŒURS.....	35
La troisième unité est celle des ÂMES	40
Chapitre 6: Les propriétés du mariage chrétien.....	44
Chapitre 7: Le fondement du mariage chrétien.....	48
Chapitre 8: Les effets du sacrement de mariage	54
Chapitre 9: Les devoirs des époux chrétiens	57
a) Une reconnaissance et une application des devoirs spécifiques des époux l'un envers l'autre	57
b) Les <i>devoirs mutuels</i> des époux au sein du mariage chrétien	61

Chapitre 10: Le ministre et les sujets du mariage	72
Chapitre 11: Les dispositions requises pour un mariage chrétien	74
Chapitre 12: Les vertus essentielles à la réussite matrimoniale ..	77
La politesse ou la courtoisie	77
L'effacement	79
La gratitude.....	81
La franchise	83
La discrétion	86
L'espérance	88
La bonne humeur.....	90
La bienveillance.....	91
L'économie	93
La ponctualité ou l'exactitude.....	96
La diligence.....	99
La patience	101
La persévérance.....	103
Chapitre 13: Les empêchements au mariage chrétien et les dispenses de l'Eglise	106
L'autorité compétente	107
L'aspect public ou occulte de l'empêchement.....	107
La dispense des empêchements.....	108
Chapitre 14: Les causes de l'échec matrimonial	116
Le refus de donner sa liberté	116
La prédominance de l'orgueil et de l'égoïsme.....	118
L'assouvissement constant de ses plaisirs personnels.....	121
Les rancunes accumulées.....	124
La routine dans l'indifférence	127
Le refus de dialoguer pour trouver la solution	130
Le désir de dominer l'autre pour l'asservir à sa volonté.....	135
L'oubli ou le refus de prier ensemble pour connaître la sagesse.....	138
Le refus d'accepter les défauts de l'autre et de l'aimer ainsi	140
Le refus ou l'oubli de communier au Christ pour demeurer dans sa grâce	144
L'influence trop aiguë des parents ou des beaux-parents sur le couple	147
La division des parents sur la nature de l'éducation à donner à leurs enfants.....	151
La disparité religieuse, culturelle et éducative des époux	155
La pesanteur de l'esprit mondain dominant la vie du couple.....	165
La permissivité de l'un des époux dans l'éducation des enfants....	169
Le refus d'accepter l'autre dans sa différence: qualités exacerbées ou défauts trop prononcés	172

La nouvelle conception du travail dans la société perturbant la vie conjugale et familiale.....	176
<i>Une nouvelle orientation de vie pour la femme</i>	177
<i>Retour à la sagesse traditionnelle</i>	177
<i>Le travail est un moyen de vivre et non une fin en soi pour s'enrichir</i>	179
La méconnaissance psychologique et affective des conjoints pour une communion conjugale	182
La mécompréhension chronique dans la vie sexuelle du couple	196
<i>Connaissance mutuelle de la nature sexuelle des époux</i>	196
<i>La régulation des naissances</i>	207
1) <i>Les méthodes artificielles de régulation des naissances</i>	209
<i>Les méfaits de la pilule contraceptive et contraceptive</i>	213
2) <i>Les méthodes de la régulation naturelle des naissances</i>	230
<i>Les bienfaits des méthodes de régulation naturelle des naissances</i>	237
La mésentente dans le couple due à un enfant malade chronique ou handicapé	239
Chapitre 15: La consommation de l'échec	244
Chapitre 16: Les conditions requises pour un mariage chrétien	250
Les conditions indispensables du mariage	258
Chapitre 17: La Célébration du mariage à l'Eglise	259
<i>La bénédiction nuptiale sans l'Eucharistie</i>	259
<i>La bénédiction nuptiale avec l'Eucharistie</i>	261
Chapitre 18: Le mariage est une école de sainteté	265
La Sainte Eucharistie nous unit intimement à Jésus-Christ	281
La Sainte Eucharistie éclaire l'intelligence et fortifie la volonté	282
La Sainte Eucharistie entretient et augmente l'état de l'âme	283
La Sainte Eucharistie affaiblit nos mauvais penchants et nous purifie des péchés véniels	284
La Sainte Eucharistie procure souvent une jouissance, une douceur ineffable dans le cœur humain	285
La Sainte Eucharistie sanctifie notre corps et dépose en lui le germe de la glorieuse résurrection	285
Chapitre 19: L'exemple d'un Saint Foyer Louis et Zélie Martin et leurs enfants	288
La préparation à une vocation et le choix de Dieu.....	289
La volonté de s'unir pour s'aimer en Dieu et pour Dieu.....	291
Un Foyer chrétien à l'idéal: «Dieu premier servi parce que premier aimé».....	295
L'amour d'une famille unie	300
L'entreprise des Martin au service de leur vie chrétienne.....	304

Les Martin: un couple missionnaire.....	305
Le temps des croix.....	306
La maladie et l'agonie de Zélie	308
Les offrandes de Louis au Seigneur.....	310
Conclusion: S'unir pour s'aimer avec Jésus pour guide.....	315